



**Carsat** Retraite  
& Santé  
au travail  
Midi-Pyrénées



**L'Assurance  
Maladie**

Service Social  
Midi-Pyrénées

**2019**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

---

**Ariège**

## FICHE IDENTITE 09



**CPAM**  
1 Avenue de Sibian  
FOIX

36 46  
servicesocial.foix@carsat-mp.fr



1 responsable départementale,  
4 assistants sociaux,  
1 CSAM



**NOS ACCUEILS :**  
Foix, Lavelanet, Mirepoix, Pamiers,  
Tarascon sur Ariège, Saint-Girons.



**96%\*** des assurés sont satisfaits à l'égard du service social : Écoute attentive, prise en compte de la situation personnelle, clarté des réponses apportées, conseils donnés, information sur les droits et aides possibles, information sur les démarches à réaliser, suivi personnalisé de la situation.

Le service social de la Carsat Midi-Pyrénées est un service social spécialisé, dans le domaine de la santé. Il s'adresse aux assurés du régime général et à leurs ayants droit en difficulté, confrontés ou susceptibles de l'être, à un problème de santé ou de perte d'autonomie, ainsi qu'à une situation de précarité ou de fragilisation sociale.

En tant qu'acteur de prévention, il va à la rencontre des assurés par une démarche proactive d'offres de service. Cette démarche permet d'intervenir en anticipation des difficultés liées à la maladie ou à l'éloignement du système de santé. Il contribue ainsi à la lutte contre l'exclusion et favorise l'accès aux droits à la santé ainsi qu'au système de soins.

Il exerce son activité dans le cadre d'une coordination institutionnelle et de partenariat extra-institutionnel. Son action est une des composantes de la gestion du risque exercée par le réseau de l'Assurance maladie, dans le cadre de sa mission d'assureur solidaire en santé.

## 5 AXES SANTÉ

- Accès aux soins
- Employabilité
- Sortie d'hospitalisation
- Bien vieillir
- Prévention (axe transversal)

## INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE

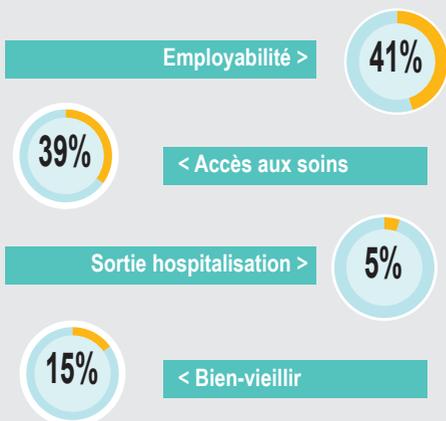
En 2019, **2 349 offres de service** ont été envoyées en direction des assurés.

**1 067 assurés** ont bénéficié des offres du service social.

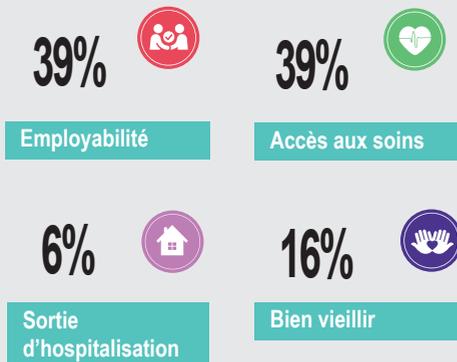
L'intervention sociale a été apportée au cours de **2 473 entretiens** dont :

- 1 292 entretiens dans les lieux d'accueil,
- 420 entretiens à domicile,
- 761 entretiens téléphoniques.

### REPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES (AXES SANTÉ)



### REPARTITION DES ENTRETIENS (AXES SANTÉ)



## INTERVENTION SOCIALE COLLECTIVE

**473 personnes** ont été accompagnées dans le cadre de **7 actions collectives**, au cours de **50 séances**.

### REPARTITION DES ACTIONS PAR AXES



- ACTIONS -

Plusieurs types d'actions collectives ont été proposés :

- Des **réunions d'informations collectives**, avec pour objectif de transmettre de l'information et vérifier son appropriation pour favoriser le retour à l'emploi ou le passage en invalidité.
- Des **séances d'interventions sociales d'intérêt collectif**, avec pour objectif de transmettre de l'information et de donner corps à un agir collectif en direction d'un public varié : jeunes, futurs retraités, retraités...
- Des **séances de Travail Social de Groupe** permettant de s'appuyer sur le groupe pour faire émerger chez chaque participant sa capacité à s'aider lui-même sur la thématique de la PDP.

Ces actions sont pour certaines élaborées et mises en œuvre avec des partenaires internes du Réseau Assurance maladie, de la Carsat ou externes (Mission Locale, MSA, MAIA, CAF, SOLIHA, Centre Social...).

# ZOOM

sur une  
action  
collective



Dans le cadre d'une démarche de développement social local, le service social de la MSA a mobilisé les habitants, les élus locaux et partenaires sociaux du secteur de Foix ville et rural.

Une charte des aînés a été signée en 2018.  
Plusieurs thématiques ont été retenues dont l'accès aux droits des populations confrontées au vieillissement.



## PAUSE-CAFÉ

Des vallées rurales sont ciblées et les habitants de plus de 58 ans sont invités à participer à des tables rondes.

Ces dernières se déroulent dans un café ou petit commerce identifié par les habitants des villages concernés.

Les partenaires susceptibles de renseigner et d'accompagner les personnes dans le cadre du maintien à domicile (service social Carsat, prestataires de services d'aide à domicile, SOLIHA, CLIC, SSIAD)

les reçoivent en direct et les informent en direct, autour d'un café, d'une collation offerte.

Les personnes sont « ravies d'être reçues tout de suite et que tout le monde soit au même endroit », de « connaître qui appeler si j'ai besoin d'aide pour rester chez moi ».

16  
participants

3  
séances